



Refus d'obtempérer et feux rouge

Par **adil51**, le **14/11/2010** à **22:41**

Bonjour,

un soir a 3h du matin je grille un feux rouge en tournant je voit les policier et panique j'accélère et grille un deuxième feux pris de panique après avoir été arête quelque mètres plus tard je suis emmener au commissariat et placer en garde a vu après 8 h de garde a vue je suis liberté avec une ordonnance pénale qui me condamne a de mois de suspension et 200e d'amende

Quels est le nombre de point qui me seront retirer sachant que je n'ai pas eu de pv pour les feux rouges ?

Par **Tisuisse**, le **15/11/2010** à **19:21**

Bonjour,

Il y a refus d'obtempérer (6 points) + le 1er feu rouge (4 points) total 10 ramené à 8 mais le second feu rouge n'est pas une infraction simultanée, elle est successive (pas au même moment ni au même endroit) donc 4 points de plus : total 12 points => invalidation du permis (voir le post-it à ce mot).